



Frédéric PETIT
Député des français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP



Paris, le 8 mai 2020

Lieber Andreas, cher Christophe,

Je souhaite que le bureau de l'Assemblée Parlementaire Franco-allemande organise rapidement une audition conjointe des ministres de l'intérieur de nos deux gouvernements.

Notre Assemblée doit assumer son rôle de contrôle de nos exécutifs dans tous les domaines de la coopération gouvernementale.

Le franco-allemand est terriblement absent de la gestion de la crise sanitaire du Covid-19. Les démarches de déconfinements et de sortie de crise sanitaire continuent malheureusement dans le même sens.

Cette coordination est une impérieuse nécessité en particulier quand il s'agit de la gestion des frontières. Le Ministre de l'intérieur allemand ne veut pas rouvrir les frontières avant le 15 mai, le Ministre de l'intérieur français évoque le 15 juin, au plus tôt.

Une audition nous permettrait :

- de répondre à des questions urgentes que se posent nos concitoyens franco-allemands sur l'ensemble de nos territoires (pas uniquement transfrontaliers),*
- de pousser nos exécutifs à une plus ample coordination y compris dans leur communication de crise dans ce domaine,*
- et enfin de suggérer, à partir de nos nombreux exemples de terrains, en territoires transfrontaliers comme dans les autres, des solutions de prudence, de bon sens, et de responsabilisation des personnes ; au-delà des mesures écrites et administratives, c'est bien c'est bien cette appropriation par les citoyens de nos deux nations des mesures de déconfinement, de retour à une vie sociale et économique adaptée malgré la présence encore encore sans doute longue du virus, qui fera le succès ou l'échec de nos politiques de sortie de crise.*

Je suis à votre disposition pour échanger et je suis confiant de la suite que vous aurez à cœur de donner à cette demande, sachant combien le sujet est brulant pour chacun de vous deux.

Amicalement,

Frédéric Petit